

# FORMATION PARTAGÉE

## *le croisement des savoirs et des pratiques*

Deux programmes expérimentaux initiés par le Mouvement ATD Quart Monde (1) répondent à un même projet de prendre en compte la parole, l'expérience, les savoirs et les luttes des plus pauvres pour donner à ceux-ci et à leurs représentants la place d'« acteurs auteurs » à part entière dans les relations avec les institutions.

Tout savoir qui s'applique de l'extérieur à la situation des personnes défavorisées, sans se laisser affecter par leur propre compréhension et interprétation, non seulement ne respecte pas les personnes mais s'avère inefficace. C'est l'analyse du vécu des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion qui est le point de départ d'une construction de savoirs croisés et d'une restauration du pouvoir de « l'exclu » sur ses propres conditions de vie. Les détenteurs de savoirs formalisés et reconnus doivent contribuer à cette construction par leurs connaissances propres. Chacun des partenaires de l'échange apporte à l'autre les éléments d'une transformation de son propre savoir. Il ne s'agit pas d'opérer une sorte de synthèse des savoirs. Chacun existe comme auteur de sa propre pensée, comme acteur, et doit être reconnu comme détenteur d'un savoir par les autres.

Il est vrai que les rapports de dialogue sont inégaux. La parole des plus pauvres se trouve souvent manipulée sans même que ceux-ci s'en rendent compte. La compréhension qu'ils ont de leur vie n'est pas vraiment sollicitée. Ils se trouvent alors privés de la capacité de se donner à eux-mêmes les moyens de leur émancipation ; leurs forces de résistance à la misère ne sont pas connues, ni valorisées. La relation entre eux et leurs interlocuteurs se déroule sur une scène sociale où le plus pauvre occupe une place qu'on lui a attribuée. C'est cette place qu'il faut mettre en cause et donc

les représentations qui sont derrière. Du côté des intervenants, en ne reconnaissant pas aux personnes les efforts qu'elles font pour lutter contre la misère – faute d'en favoriser la formulation – on se trompe sur les enchaînements qui y conduisent ou y maintiennent, en projetant sur les situations des schémas d'interprétation pré-établis.

Assurer les conditions d'un réel croisement des savoirs suppose de croiser aussi les pouvoirs. Il s'agit, d'un côté, de gérer le pouvoir dont disposent a priori et inévitablement les acteurs professionnels ou les scientifiques et, de l'autre, de construire et de renforcer les parcelles de pouvoir dont disposent les personnes en difficulté. L'enjeu dans l'accompagnement pédagogique d'une telle formation est de créer les conditions de la réciprocité par l'acceptation fondamentale de l'autre dans son savoir, dans sa parole et dans sa position de co-acteur.

Le partenariat dans le partage de savoirs entre acteurs suppose le respect de l'identité et du rôle de chacun, dans la perspective d'un objectif commun et sans qu'il y ait dépendance d'un acteur par rapport à un autre, donc pouvoir de l'un sur l'autre.

**Claude Ferrand**

*Volontaire du Mouvement  
ATD Quart Monde*

(1) Le programme Quart Monde - Université (1996-1998) est parti du constat que les populations en situation de pauvreté et d'exclusion ne contribuent pas à la connaissance (*Le Croisement des Savoirs – Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*, Éd. de l'Atelier / Éd. Quart Monde, Paris, 1999, 525 p.) ; le programme Quart Monde Partenaire (2000-2001) du constat des malentendus et incompréhensions réciproques entre les populations en grande difficulté et les institutions chargées de leur venir en aide ou de répondre à leurs demandes, (*Le Croisement des Pratiques – Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble*, Éd. Quart Monde, Paris, 2002, 228 p.).